

Grand Paris Feu vert à la création et l'exploitation de la ligne 15 est

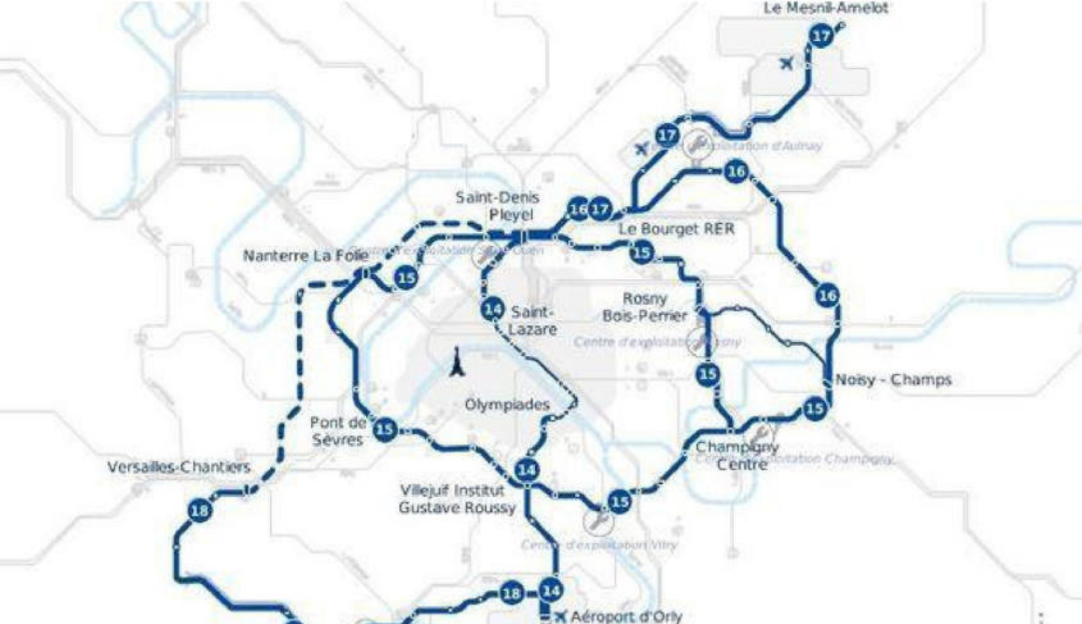
Les préfets de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont signé, fin juillet, l'arrêté autorisant la création et l'exploitation de la ligne 15 est, qui reliera les gares de Saint-Denis-Pleyel, où elle sera en correspondance avec les lignes 14, 15 ouest, 16 et 17, à la gare de Champigny-Centre.

D'une longueur de 23 km (12 gares), ce tronçon du réseau du Grand Paris Express avait été déclaré d'utilité publique en février 2017, avant de faire l'objet d'une DUP modificative en juin 2018. Celle-ci prend notamment en compte le changement de localisation du centre d'exploitation de la ligne, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui sera construit sur le site de Montgolfier (13,5 ha) et non plus sur la zone de la Garenne.

L'arrêté inter préfectoral va permettre d'engager, dans les prochaines semaines, les travaux de génie civil de la gare Stade de France, qui sera connectée au RER B (La Plaine-Stade de France) et au T8, une fois celui-ci prolongé (*lire page 29*). Une première section du tunnel sera également creusée entre cette gare et celle de Saint-Denis-Pleyel.

Conception-réalisation. Les travaux seront réalisés par le groupement Eiffage Génie Civil/Razel Bec, attributaire du lot 16-1 et seront achevés largement avant la mise en service de la ligne 15 est en 2030. « Il est nécessaire de construire cette portion de tunnel dès maintenant pour ne pas avoir à faire passer de tunnelier dans la gare Saint-Denis Pleyel alors qu'elle sera déjà en service depuis 2024 », explique-t-on à la Société du Grand Paris. La ligne 15 est, comme la 15 ouest, fera l'objet d'un marché en conception-réalisation. La SGP vient d'ailleurs de confier à Systra l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage de ces deux lignes. ● N.M.





Grand Paris Express : Systra sera AMO des lignes 15 Ouest et 15 Est

A.P. | le 02/09/2019 | [Systra](#), [Grand Paris Express](#), [Société du Grand Paris](#), [Ingénierie](#), [Majors du BTP](#)

La Société du Grand Paris confie à l'ingénieur l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage des lignes 15 Ouest et 15 Est du Grand Paris Express qui seront réalisées sous le régime de la conception-réalisation. Systra accompagnera la SGP jusqu'à la mise en service de ces lignes, prévue à l'horizon 2030.

Dans le cadre de la procédure de conception-réalisation retenue pour la réalisation des lignes 15 Ouest et 15 Est, la Société du Grand Paris a souhaité disposer d'une assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans la définition du programme, la gestion des appels d'offre puis la réalisation de ces deux lignes.

Pour ce faire, elle a choisi Systra, qui l'accompagnera jusqu'à la mise en service de ces lignes prévue à l'horizon 2030.

Conception-réalisation

"Cette nouvelle étape marque le début du programme de conception-réalisation avec, dès début 2020, le lancement de la première consultation", a indiqué Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris.

"Les groupements constitués autour des entreprises de génie civil vont pouvoir s'organiser pour y répondre, en s'inscrivant dans l'objectif d'une mise en service de l'ensemble de la ligne 15 en 2030, fixé par le Premier ministre en 2018. Nous allons également capitaliser sur les travaux et les études déjà réalisés avec les élus des territoires comme avec les architectes", a-t-il ajouté, précisant enfin : "Avant d'engager les appels d'offres, nous nous mettrons d'accord avec les collectivités sur le programme précis de chaque lot. Ce dialogue approfondi avec les territoires permettra de consolider l'ambition partagée du Grand Paris Express."